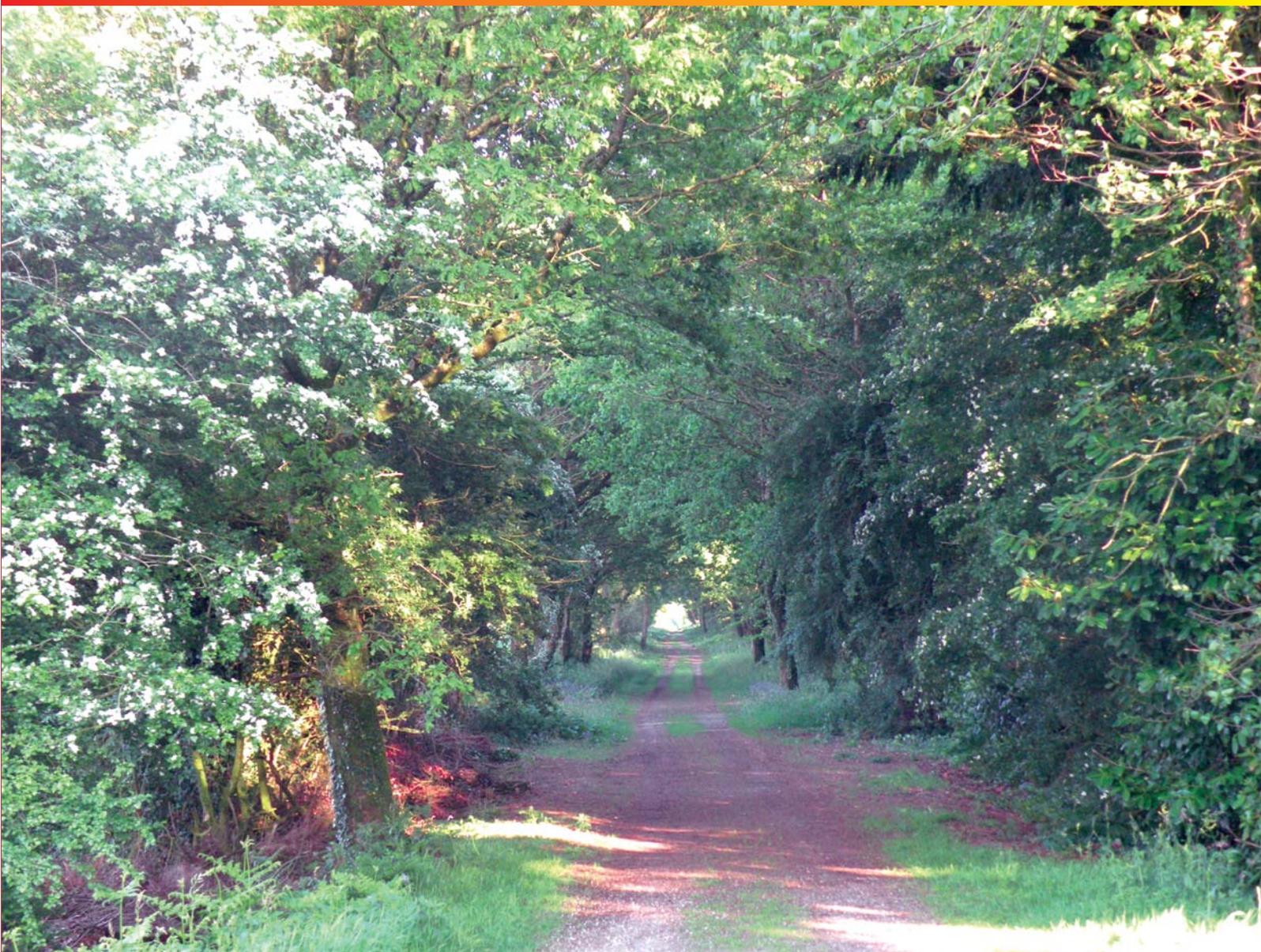




Bulletin d'informations communales

Kergrist-Moëlou

Kergrist...



JUILLET 2010 - N°19



1



2



3



4

Nous remercions les kergristois pour leur compréhension, leur patience lors des intempéries de ce début d'année.

Beaucoup d'entre vous ont rencontré des difficultés à se rendre à leur travail, à se déplacer, les camions de lait, d'aliments ne pouvaient accéder aux fermes les premiers jours; heureusement les agriculteurs, les entreprises locales ont pu déneiger les voies communales et permettre une circulation normale assez rapidement.



5



6



7



8



9



10

Légende :

- 1 : en route vers Rostrenen
- 2 : où est la route communale ?
- 3 : route "enneigée" vers St-Lubin !
- 4 : placître paré de blanc...
- 5 : la neige fait aussi des dégats !
- 6-7 : prairie et champ immaculés !
- 8-9 : agriculteur déneigeant les routes
- 10 : plus de 40 cm mesuré !
- 11 : un igloo à Kergrist !



11

"KERGRIST..."

NUMÉRO 19 - JUILLET 2010

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : " Ancienne voie ferrée " : Photo Laurent Le Corre

Directeur de Publication : Martine Connan

Photos : Laurent Le Corre, Martine Thomas-Hénaff, Patrick Jégou, Koulm Stéphan, Roland Le Cam

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Mise en page : Martine Thomas-Hénaff

Comité de Rédaction de ce numéro : Connan Martine, Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Thomas-Hénaff Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

Les deux premières années du mandat ont été consacrées, entre autres questions, à la réflexion pour l'aménagement du centre bourg.

Aujourd'hui, nous décidons des travaux qui seront réalisés. Ceci, malgré les incertitudes que nous réservent les prochaines années quant aux dotations de l'état, aux aides financières de plus en plus difficiles à obtenir.

Cette année par exemple, nous prévoyions, pour assurer la restauration des statues de l'église, des subventions à hauteur de 80%. Les subventions allouées ne couvriraient que 50% environ de la dépense envisagée. De ce fait, nous avons choisi de reporter ces travaux.

Les collectivités locales doivent de plus en plus souvent trouver des solutions de remplacement à ces désengagements. Elles sont le plus souvent onéreuses. Aussi, le Conseil municipal a-t-il voté une augmentation des taxes locales : il s'agissait d'une décision difficile à prendre, mais nécessaire si nous devons poursuivre nos projets et continuer à entretenir le réseau routier, les bâtiments communaux, à maintenir l'école, à respecter les nouvelles règles de sécurité et de conformité exigées par l'état...

Par ailleurs, après de longues années de démarches administratives, de négociations, d'incertitudes, les travaux de construction des quatre nouveaux logements locatifs, et la rénovation de la maison d'école ont enfin démarré.

Ceci nous conforte dans l'idée que nous devons toujours garder notre énergie, notre optimisme, nous battre pour faire aboutir nos projets.

C'est dans cet esprit, que je continuerai à travailler avec le Conseil municipal et avec vous dans l'intérêt de notre commune.



Martine Connan

Sommaire

La neige	2
Mot du Maire	3
8 mai	3
Conseils Municipaux	4-7
Le Trad	6
Tarifs communaux	7
Rénovation & extension de la Mairie - Aménagement des espaces publics.....	8 -9
Les éoliennes	10
Les arts de l'école	11
Pêle-mêle	11
Les chasseurs.....	12
La Gym	12
Comité de Jumelage	13
Rock-Moëlou	13
L'USK	14
Maen-Gwen	14
Calendrier des fêtes	14
La PLB.....	15
État civil	15
Les cours d'eau	16

Lors de la commémoration de l'armistice, 4 anciens combattants, Mrs Louis Guégan, Louis Gestin, Albert Le Moal et André Connan ont reçu un diplôme d'honneur du ministère de l'armée pour leur combativité, leur courage lors de la guerre 39-45.



Cérémonie du 8 mai

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h 00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

Conseils Municipaux

28 janvier 2010

Voirie 2010

Le groupement de commande entre les communes de Plounévez-Quintin, Rostrenen et Kergrist-Moëlou, déjà mis en place en 2009, qui a permis d'obtenir de meilleurs prix, est renouvelé pour 2010.

Dossier aménagement du Bourg rénovation de la mairie

Lancement d'un appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de la mairie et l'aménagement des espaces publics (îlot mairie, église, école).

Demande de subvention (DGE) auprès de l'état concernant ce projet.

Zones humides

Approbation des plans définitifs des zones humides de la commune.

Subventions 2010 :

Société de chasse	400 €
Comité des fêtes de Kergrist-Moëlou	660 €
Comité des fêtes de St-Lubin	550 €
Union Sportive Kergristoise	1 500 €
Club du 3ème âge	230 €
Comité de jumelage	300 €
Amis de la Chapelle de l'Isle	300 €
Vie Libre	50 €
Association famille rurale de Plouguernevel	100 €
Cyclo Club du Blavet	50 €
Croix rouge de Rostrenen	50 €
Radio Kreiz Breizh	50 €
Amicale des parents d'élèves	3 300 €
Justice et Paix	40 €
Ciné Breizh	80 €
Gymnastique Féminine de Kergrist-Moëlou	250 €
Mucoviscidose	50 €
Resto du Coeur	50 €
Kreiz Breizh espoir	50 €
Les Amis de Jean Guillaume	40 €
Association des Anciens combattants	31 €
Association d'une fleur à l'autre	20 €
Foyer social éducatif CES Rostrenen	50 €
Association solidarité paysanne des Côtes d'Armor	20 €
Argoat emploi services	20 €
DIZ YERH- Association bilingue Rostrenen	60 €
Principe Actif	200 €
Gouren Rostrenen	40 €
Badminton Rostrenen	40 €
Poney-Club de Glomel	40 €
NAFSEP (association des sclérosés en plaque)	50 €
Maen Gwen (diffusion de spectacle sur la commune)	200 €
CLIC	8 €

Installations classées

Avis favorable concernant le projet d'exploitation par BRULE et WEIKERT, d'une centrale d'enrobage à chaud et d'une installation de valorisation de matériaux inertes au niveau de la zone d'activités de la Garenne à Rostrenen.

Contrat à durée déterminée

Accord pour l'embauche de Mr Chicault Patrick en CDD le temps de la réfection du bardage du hangar communal.

Demande de subvention du Comité d'entraide du Haut-Blavet

Accord d'une participation de 0,35 € / habitant du fait de leur déficit notamment au niveau du portage de repas à domicile.



Vœux du maire le 15 Janvier

Plusieurs générations se côtoient :
Youna, la benjamine de la soirée,
dans les bras de son papa,
en compagnie des 2 doyens
de l'assemblée.



Galettes et couronnes,
musique et danses
lors de cette soirée



Conseils Municipaux

25 février 2010

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Les comptes administratifs présentés par Mr Le Corre Laurent ont été votés à l'unanimité.

COMMUNE

Exploitation

Dépenses	347 412,74 €
Recettes	447 957,76 €
Excédent de clôture de	100 545,02 €

Investissement

Dépenses	432 797,65 €
Recettes	470 661,59 €
Excédent de clôture de	37 863,94 €

ASSAINISSEMENT

Exploitation

Dépenses	42 066,37 €
Recettes	66 603,90 €
Report excédent 2008	78,18 €
Excédent de clôture de	24 615,71 €

Investissement

Dépenses	67 378,70 €
Recettes	36 367,55 €
Report excédent 2008	16 595,84 €
Excédent de clôture	14 315,31 €

APPEL D'OFFRES : maîtrise d'œuvre pour travaux mairie et aménagement du bourg

L'atelier Hargos Gosselin a été retenu, il a présenté le meilleur dossier et est déjà connu pour ses références sur la commune à savoir la création de la salle des fêtes et l'étude sur l'aménagement du bourg.

LOTISSEMENT

Exploitation

Dépenses	146 905,25 €
Recettes	290 224,55 €

Investissement

Dépenses	290 224,55 €
Recettes	143 319,64 €

MULTI-SERVICE

Exploitation

Dépenses	5 671,80 €
Recettes	5 851,00 €
Excédent de clôture de	179,20 €

Investissement

Dépenses	3 460,70 €
Recettes	4 079,80 €
Déficit reporté 2008	1 533,02 €
Déficit de clôture de	913,92 €

QUESTIONS DIVERSES : Installations classées « SAS METHA BREIZ »

Avis favorable (11 voix pour et 2 abstentions) pour le projet d'une unité de méthanisation destinée à traiter biologiquement les lisiers de porc, les fumiers de bovins et de volaille issus des trois exploitations agricoles associées à la SAS METHA BREIZ, les déchets organiques agro alimentaires, les déchets végétaux issus de parcelles exploitées, les déchets alimentaires provenant d'industries ou de collectivités.

Cette unité de méthanisation serait construite à proximité de l'exploitation agricole de Mr Sébastien HELLO, cogérant, au village de Kergreis en Kergrist Moëlou.



Le pardon de Kergrist a été célébré le Jeudi de l'Ascension : Messe, procession et tantad pour la partie religieuse .

Puis, le Comité des Fêtes du bourg, a proposé le verre de l'amitié. Un concours de boules et repas crêpes ont clôturé cette journée.



La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Magasin Multi-services

Ouvert du

lundi au vendredi
9h00 à 13h00
et
17h00 à 19h00

samedi et dimanche
9h00 à 12h30
et
17h00 à 19h00

02 96 36 57 25

Offices religieux

2nd trimestre 2010

Samedi 17 juillet	18h00
Dimanche 22 août	10h30
Dimanche 29 août	10h30
Samedi 16 octobre	18h00

Horaires et dates de novembre de décembre non définis en ce début juillet

École Publique



L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

8h00 à 8h50
et de
16h30 à 18h00.
(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15

Le TRAD

Transport Rural A la Demande
sur le territoire de la CCKB
0 810 22 22 22

Tarif : 2€ par trajet
(quelle que soit la distance parcourue)
(4 € l'aller-retour)

Conseils Municipaux

01 avril 2010

TAUX D'IMPOSITION

Augmentation de 1% des taux d'imposition,
Avis favorable par 6 voix pour, 4 voix
contre et 1 abstention.

	2009	2010
Habitation :	9,10 %	10,10 %
Foncier bâti :	17,64 %	18,64 %
Foncier non bâti :	42,67 %	43,67 %

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2010

Le maire présente à l'assemblée les budgets primitifs que le conseil a voté à l'unanimité.

COMMUNE

En section de fonctionnement :
dépenses et recettes votées à 453 220 €
En section d'investissement :
dépenses et recettes votées à 306 844 €

Les travaux prévus

Voirie : 64 000 €
Maîtrise d'œuvre : (rénovation de la mairie
aménagement du bourg) 68 000 €
École : 5 600 €
Viabilisation :
(terrain logements sociaux) 56 800 €
Bâtiments : 57 000 €
Matériels : 9 000 €

MULTI-SERVICE

En section de fonctionnement :
dépenses et recettes votées à 5 936 €
En section d'investissement :
dépenses et recettes votées à 4 515 €

ASSAINISSEMENT

En section de fonctionnement :
dépenses et recettes votées à 25 735 €
En section d'investissement :
dépenses et recettes votées à 48 594 €

LOTISSEMENT

En section de fonctionnement :
dépenses et recettes votées à 146 906 €
En section d'investissement :
dépenses et recettes votées à 146 906 €

CCKB : Nouvelle compétence : Accompagnement de l'offre de soins.

La santé ressort théoriquement de la responsabilité de l'état : l'échec des politiques incitatives conduites par celui-ci pour encourager les médecins à s'installer en milieu rural a conduit nombre de collectivités à prendre le relais en tentant d'apporter des solutions plus novatrices que celles élaborées au niveau national.

La CCKB a déjà réalisé ou participé à la réalisation de plusieurs projets visant à améliorer l'offre de soins :

- L'achat, la réhabilitation et la mise en location de la maison médicale de St-Nicolas du Pélem,
- La prise en charge partielle du coût de fonctionnement de la maison médicale de garde de Plouguernevel,
- La recherche et l'accompagnement de l'installation d'un médecin ophtalmologue à Nicolas-du-Pélem.

Dans un avenir proche, d'autres dépenses sont envisageables :

- La réalisation d'une maison de santé à Maël-Carhaix,
- La mise à disposition de logements aux étudiants en médecine effectuant leur stage.

Le conseil a validé par 10 voix pour et 1 abstention cette nouvelle compétence « accompagnement de l'offre de soins » dont le contenu est le suivant :

- Réalisation et aide à la réalisation d'investissements immobiliers et mobiliers destinés à l'accueil de médecins ou de professionnels de santé en nombre insuffisant sur le territoire ou susceptibles de favoriser leur installation,
- Prise en charge de frais liés à la recherche et à l'accompagnement de l'installation de médecins ou de professionnels de santé en nombre insuffisant sur le territoire,
- Soutien aux initiatives visant à assurer le maintien de la permanence de soins sur le territoire communautaire.



Escalade de la ludothèque de Rostrenen un après-midi de Février pour la plus grande joie des enfants



Conseils Municipaux

01 avril 2010 (suite)

CCKB : Modification des statuts compétence SPANC

Suite à une réunion du groupe de travail chargé de définir les orientations de l'action du SPANC de la CCKB, il est apparu souhaitable de prolonger le diagnostic des dispositifs individuels d'assainissement en engageant des actions de réhabilitations. Sur le territoire communal, 69 dispositifs d'assainissement présentent des défauts importants ayant conduit à un classement "non acceptable".

Pour permettre à ces propriétaires concernés d'obtenir des subventions de la région, du département et de l'agence de l'eau, il est nécessaire que la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs figure dans les statuts de la CCKB.

D'autre part, il apparaît qu'avec la création de l'unité de dépotage de la station de Plouguernével, la CCKB disposera d'un outil permettant une gestion cohérente des matières de vidange.

Afin de mener à bien ce volet, il est nécessaire que le suivi technique et

financier de l'entretien des dispositifs soient également inscrits dans les statuts de la CCKB.

Le libellé de cette compétence exercée par le SPANC sera désormais celui-ci :

« Prise en compte de la réglementation relative aux installations d'assainissement autonome par un service en charge du contrôle des installations neuves, du suivi et du contrôle des installations existantes ainsi que du suivi technique et financier de l'entretien des dispositifs et de leur réhabilitation ».

Avis sur installations classées :

« SARL DU MOELOU »

Ce projet concerne la restructuration d'un élevage avicole et l'intégration de Mme Sérandour dans la SARL DU MOELOU. Il nécessite la démolition, la reconstruction et le réaménagement d'un poulailler en une unité de transformation. L'ensemble des déjections des poules pondeuses sera transformé et commercialisé sous la norme NFU 42001.

Avis favorable par 6 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

06 mai 2010

Voirie 2010

Approbation des décisions prises par le groupement d'achats :

L'entreprise «BRULE ET WEICKERT» réalisera les travaux de voirie pour un montant de 43 761 € H.T.;

Les voies retenues :

VC n° 40 «Menez Vadel»

en enrobé sur une longueur de 250 m et en bicouche sur 180 m,

VC n° 26 «Kerbiquet»

en enrobé sur une longueur de 240 m et bicouche sur 90 m,

VC n°33 «Kerfrézour, Pouloupry»

en bicouche sur une longueur de 860 m,

VC n° 24 «Keraudou»

en bicouche sur une longueur de 365 m.

Inventaire des cours d'eau.

Adoption et validation du document répertoriant les cours d'eau sur la commune.

Extension du réseau d'assainissement

Extension du réseau d'assainissement en sortie du bourg, direction Glomel, à la demande de 3 acquéreurs d'un terrain constructible à cet endroit.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise TOULGOAT pour un montant de 5 337,75 € T.T.C.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Adoption de ce rapport établi par la D.D.E.A. (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture), Rapport identique à 2009.

Un abonné consommant 120 m³ d'eau, sa facture sera de 158,96 € (forfait de 100 € et 0,80 € / m³ d'eau consommée).



Les travaux du futur lotissement ont commencé à proximité de l'école



Tarifs Communaux

Repas à la cantine

Élève.....	2,15 €
Adultes.....	4,75 €
Intervenants extérieurs..	5,60 €

Garderie

Matin	0,80 €
Soir	1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :
(tarif applicable à partir du 01/01/2010)

Salle presbytère50 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	80 €
Lotos, cartes.....	100 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....	140 €
Deux repas.....	175 €
Forfait deux jours.....	195 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	100 €
Bal, Fest-Noz.....	165 €

Grande salle avec cuisine

Un repas	195 €
Deux repas.....	225 €
Forfait 2 jours	265 €
Location la veille.....	60 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table.....	1,50 €
10 chaises.....	1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....	5,00 €
Au-delà de 50 couverts...	10,00 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple	80 €
Trente ans double.....	140 €
Cinquante ans simple.....	150 €
Cinquante ans double....	210 €

Columbarium :

Dix ans	305 €
Vingt ans	457 €
Trente ans.....	610 €

A NOTER

Il est désormais possible de réserver la maison de "Lozivit" comme gîte d'accueil lors de vos soirées à la salle des fêtes.

S'adresser en Mairie pour plus de renseignements.

PROJET : Rénovation et extension de la Mairie

L'étude d'aménagement du bourg s'est terminée en septembre 2009. Depuis, le conseil municipal a décidé des travaux à mettre en route en priorité.

Il va s'agir de la réhabilitation de la mairie et de l'aménagement des espaces publics autour de l'église, la mairie et l'école. Ces travaux s'effectueront en 3 phases et sur 3 années.

PROGRAMME BATIMENT :

Mairie / Annexe postale

Le projet consiste en la rénovation du bâtiment existant et l'extension avec une réalisation en 2 phases.

a) Le projet d'extension : 75 m² (parties administratives) en 2011

- Une extension de plain pied avec l'existant,
- Un hall transparent et traversant Nord/Sud en jonction entre les 2 bâtiments (actuel et extension),
- Un cheminement extérieur assurant les accès aux personnes handicapées depuis la place de la mairie et celle derrière la mairie (jardin actuel de l'école),
- L'intégration de la fonction postale à l'accueil de la mairie,
- Un volume d'extension avec une toiture terrasse végétalisée débordante permettant le dégagement des vues sur l'église.
- Une exigence forte de qualité architecturale et d'intégration dans le site,
- Des exigences de qualité environnementale : obligation de classement en énergie de 50 KWH/m²/an, et une classe A sur l'échelle des émissions de gaz à effet de serre.

b) La rénovation du bâtiment existant (salle du conseil) en 2012

- Un accès indépendant à l'étage (fonction non arrêtée à ce jour),
- Une indépendance de fonctionnement de la salle de conseil avec la partie administrative,
- Des travaux de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment (toiture, plancher béton allégé au niveau R+1, menuiseries bois, isolation, traitement acoustique, dallage). L'objectif de classement en énergie sera d'environ 65 KWH/m²/an et une classe A sur l'échelle des émissions de gaz à effet de serre.

LES AMENAGEMENTS PUBLICS

La topographie du centre bourg comportant des pentes importantes (9% voir 10% pour certaines rues) a rendu difficile l'amélioration des conditions d'accessibilité des espaces publics.

La place de l'église et la rue de l'église : Devant la mairie :

- Déplacement de l'escalier dans l'axe de la nouvelle entrée de la mairie avec réutilisation des marches en granit,
- Réalisation d'une rampe avec des pentes de 5% assurant un accès au hall d'accueil de la mairie,
- Traitement paysager des espaces (monuments aux morts et devant l'extension),
- Circulation piétonnière devant l'extension par une bande de pavés.

Entre la mairie et l'école :

- Une placette derrière la mairie (jardin actuel de l'école) assurant les accès à la cantine, aux 2 logements locatifs de l'école, aux sanitaires publics (à aménager en pignon des WC existants), à l'école et à la mairie,
- La continuité de l'axe piétonnier Nord/Sud prenant en compte les accès aux personnes handicapées,
- Neuf places de stationnement,
- Un chemin de liaison avec la rue Le Gloan.

Lotissement Hélène Le Chevalier :

- Projet d'une aire de camping car et de stationnement,
- Aménagement de l'espace destiné aux déchets ménagers.

ENVELOPPE PREVISIONNELLE

Travaux bâtiments :

Mairie existante :	135 000 €
Extension :	170 000 €
Aménagement extérieur :	45 000 €

Travaux d'aménagement espaces publics :

Ilot marie/église/école :	180 000 €
Parking lot ^e H. Le Chevalier :	15 000 €
TOTAL (H.T.) :	545 000 €

Les subventions :

DGE (état) obtenue :	100 000 €
Eco Faur (région) :	100 000 €
(accord de principe après présentation du projet fin 2009)	

Subvention département-région : 50 000 €
(dans le cadre de la labellisation de la commune)

TOTAL : 250 000 €

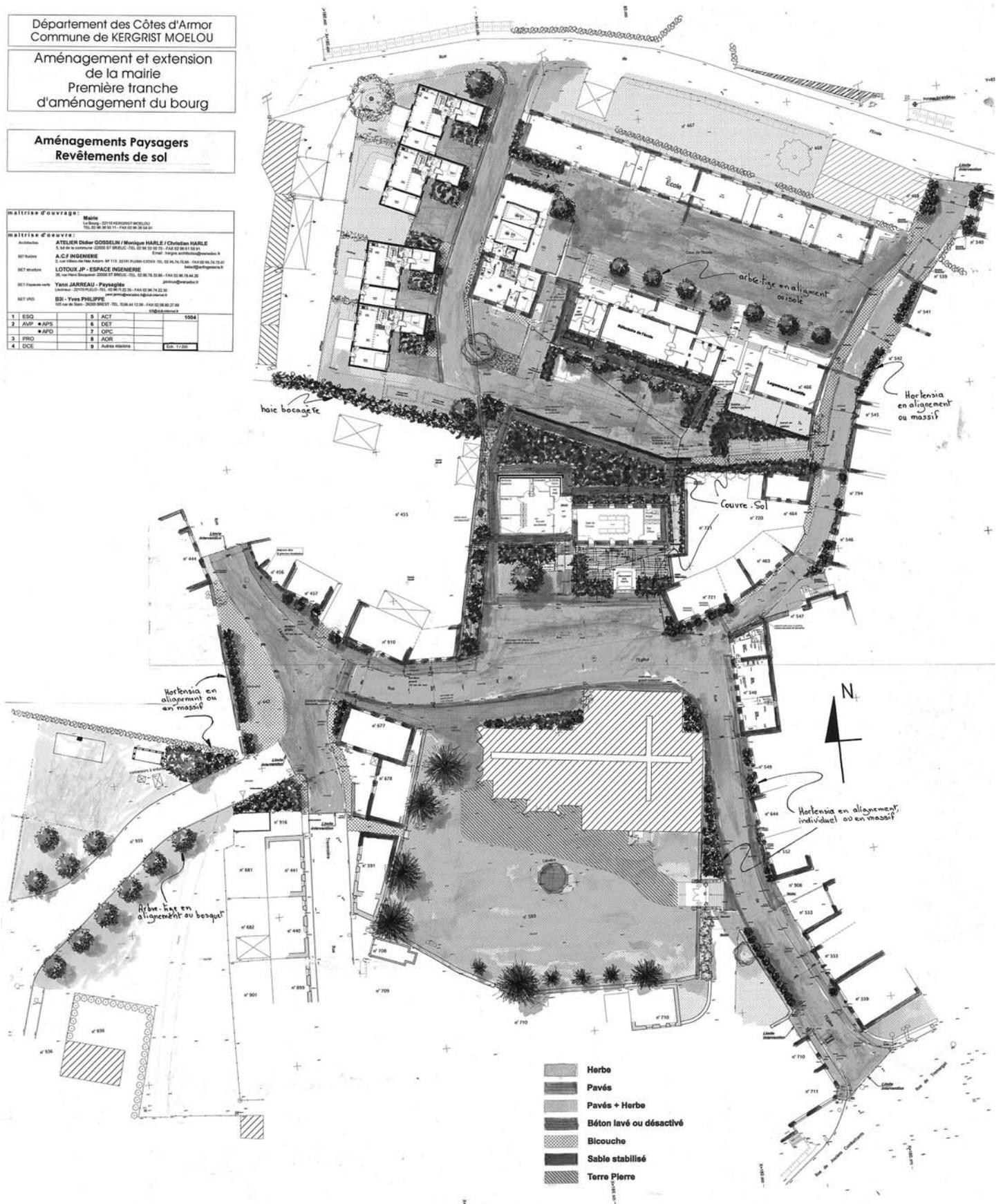
Aménagement des espaces publics

Département des Côtes d'Armor
Commune de KERGRIST MOELOU

Aménagement et extension
de la mairie
Première tranche
d'aménagement du bourg

Aménagements Paysagers
Revêtements de sol

MAÎTRISE D'OUVRAGE		Mairie Le Bourg - 22110 KERGRIST MOELOU TEL: 02 96 36 50 11 - FAX: 02 96 36 50 40	
ARCHITECTE		ATELIER Didier GOSSUIN / Monique HARLE / Christian HARLE 2, rue de la commune 22000 ST BRÉVIC - TEL: 02 96 36 50 20 - FAX: 02 96 36 50 21	
BET PLAN		A.C.F. INGENIERE 2, rue de la commune 22000 ST BRÉVIC - TEL: 02 96 36 50 20 - FAX: 02 96 36 50 21	
BET VEGETAL		LOTOUX JP - ESPACE INGENIERE 20, rue de la commune 22000 ST BRÉVIC - TEL: 02 96 36 50 20 - FAX: 02 96 36 50 21	
BET CROQUIS		Yves JARREAU - Paysagiste 100 rue de la commune 22000 ST BRÉVIC - TEL: 02 96 36 50 20 - FAX: 02 96 36 50 21	
BET VLS		E3I - Yves PHELIPPE 100 rue de la commune 22000 ST BRÉVIC - TEL: 02 96 36 50 20 - FAX: 02 96 36 50 21	
1	ESQ	5	ACT
2	AVP	6	DET
3	PRO	7	OPC
4	DCS	8	ADR
		9	Autres études
		E3I - 17200	



Eoliennes

AERODIS SA (Groupe EON) est le Maître d'Ouvrage des éoliennes, toutes identiques actuellement en construction à Kergrist-Moëlou, qui sont de marque Enercon type E 82, puissance nominale de 2MW avec mât béton et acier de 98,3 m et un diamètre de rotor de 82 mètres. Après leurs mises en service, AERODIS SA comptera au total une puissance de 69,7 MW d'énergie éolienne dont la majorité (46 MW) des parcs se trouve en Bretagne. AERODIS SA présente toutes ses excuses auprès des habitants pour la gêne occasionnée lors de la construction des parcs.

Retour sur les différentes étapes de la construction :

Les fondations : Le chantier a démarré en septembre 2009 par la réalisation des voies d'accès et des plate-formes par l'entreprise Eiffage TP de Mûr de Bretagne. Depuis novembre 2009, se sont succédées les étapes suivantes de la construction : excavations des fondations, réalisation des colonnes de béton pour le renforcement du sol, béton de propreté, ferrailage des massifs, bétonnage des massifs, remblai des fondations après séchage. Ces fondations supportent, le poids des éoliennes et les charges induites par le vent. Elles sont réalisées en forme de cercle afin que l'application de la force soit la même dans toutes les directions du vent.

Une éolienne est constituée de plusieurs éléments :

Le mât (tour à section légèrement conique) supporte la nacelle et permet d'accéder à celle-ci pour des opérations d'entretiens et d'inspections.

Sur le mât de 98,3 m, il y a 19 anneaux de bétons superposés de 3,83 m de hauteur puis un anneau en acier de 3,50 m, et enfin une section de 25 m en acier en haut de mât. Les 8 premières sections en béton arrivent en demi-coque et les 11 supérieures sont des anneaux complets (diamètre plus petit rendant possible pour le transport routier depuis St-Nazaire où tous les éléments des éoliennes arrivent par bateau).

Chaque élément est préfabriqué (coulé et séché dans des moules en usine en Allemagne). Ces tours sont réalisées selon une technique spécialement élaborée d'armature précontrainte. Au moyen de câbles d'acier de précontrainte (torons), qui passent au centre de la paroi en béton du mât, les différents segments (collés entre eux) et la fondation sont réunis en une seule unité indissociable.

La nacelle, installée au sommet du mât, abrite la boîte de vitesse, l'alternateur, le système de freinage et des équipements et instruments auxiliaires. Le générateur annulaire est associé au moyeu du rotor : la tension et la fréquence de l'électricité de sortie, variant selon la vitesse de rotation, sont converties au moyen d'un

onduleur. L'électricité est alors conduite vers un transformateur qui est installé dans le mât de l'éolienne. L'électricité produite est ensuite évacuée par une liaison souterraine vers le réseau moyenne tension.

Le rotor est une hélice composée de trois pâles en matériaux composites (plastique armé à la fibre de verre : résine époxyde). Il est solidaire avec la génératrice annulaire et ils forment ainsi une unité sans multiplicateur. Le générateur transforme l'énergie mécanique en électricité. Le diamètre de rotor des éoliennes est de 82 mètres.

La grue LG 1750 "Lubin" de Dufour aidée de "Claudia" sont sollicitées pour réaliser le montage de la dernière section du mât et pour le levage de la nacelle et du rotor. Les 3 pâles (équilibrées entre elles au gramme près) sont assemblées au rotor avant levage. Le raccordement se fait par doubles rangés de boulons.

Vitesse de rotation : 6 à 18 tours/minutes
Vitesse de vent pour la production : 2 -28 m/s
Vitesse de coupure : 28 à 34 m/s
Sens de rotation : sens des aiguilles d'une montre

Isolation, protection et télésurveillance

La structure de l'éolienne et les équipements qui y sont enfermés, sont protégés contre la foudre en étant reliés à la terre. Toutes les données techniques relatives à chaque éolienne, sont transmises via une ligne téléphonique, au fabricant des éoliennes. Cela lui permet d'intervenir en cas de problème.

Planning de mise en service

Le planning prévoit à ce jour (sous réserve que le vent ne perturbe pas trop le montage : au dessus de 6 m/s, on ne monte pas nacelle et rotor), une mise en service de Rescostiou 2 (2 éoliennes) fin juillet 2010 suivi de Rescostiou 1 (6 éoliennes) en août, et de Ker-Rose (5 éoliennes) début octobre 2010.

Cet article est une synthèse des renseignements transmis par AERODIS SA ou obtenus par les riverains des éoliennes, et sur les sites suivants :

www.dufour.be
www.enercon.fr
<http://cransite.forumactif.com/>
<http://www.thewindpower.net>



Les grues AC 500 «Lisa» et AC 700 «Marceau», de Dufour, qui assurent les montages des anneaux béton.



La grue LG 1750 "lubin" assure le montage des parties "hautes".



Les arts de l'école...

La kermesse de fin d'année, organisée par l'Amicale des parents, s'est déroulée dimanche 27 juin. Les enfants ont pu se divertir autour des stands et jeux. Les visiteurs ont découvert l'exposition d'arts plastiques des travaux d'élèves, préparée par les deux institutrices, Estelle et Anne-Laure.

Etude des peintres, reproductions de tableau en utilisant plusieurs techniques (pastel, encre, graphite, gouache) ou autoportraits, photographies et réalisations en tout genre ont rythmé l'année scolaire. Les élèves ont pu également assister à des séances de cinéma à Rostrenen, et participer au dispositif « Dans école » : La compagnie de danse Pasarela a présenté sa dernière création, « Histoires à danser debout » en Avril à la salle des fêtes pour les scolaires. Et les petits de maternelles, ont fini l'année scolaire en assistant à un spectacle de contes de la compagnie «Marmaill'Art». Les élèves de Kergrist ont pu également découvrir l'abbaye de Bon-Repos lors d'une sortie pour étudier l'architecture après en classe. La poésie et la création de texte ont également été étudié...



L'Amicale des Parents d'Elèves a soutenu financièrement toutes ses activités culturelles enrichissantes pour les enfants.



Pêle-mêle



Le club du 3ème âge a fêté ses "reines"...



Lors de la soirée "crêpes" de février, le club de Gouren a fait une démonstration, et les plus jeunes ont pu s'initier à ce sport.

Félicitations à Franck Léon, double champion d'Europe en Gouren et en Aluche dans sa catégorie !!!



Le comité des Fêtes a proposée une séance de théâtre aux Kergristois



Maen-Gwen et la Cie Pasarela ont présenté « Histoires à danser debout » au public en avril

Elections régionales 14 & 21 mars 2010

RESULTATS DU 1^{ER} TOUR*

	Nombre	%Inscrits	%Votants
Inscrits	509		
Abstentions	277	54,42	
Votants	232	45,58	
Blancs ou nuls	6	1,18	2,59
Exprimés	226	44,40	97,41

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
M. G. HASCOËT (LVEC)25	11,06	
Mme V. HAMON (LEXG)0,00	0,00	
M. G. PERRON (LCOP) 6	2,65	
M. C. TROADEC (LREG)47	20,80	
Mme L.DE BOUARD (LEXG) 9	3,98	
Mme B. MALGORN (LMAJ) 35	15,49	
M. B. JONCOUR (LCMD)6	2,65	
M. C. LAOT (LAUT) 18	7,96	
M. J-Y. LE DRIAN (LSOC)73	32,30	
M. A. NOURY (LAUT) 0	0,00	
M. J-P. William FELIX (LFN) 7	3,10	

RESULTATS DU 2ND TOUR*

	Nombre	%Inscrits	%Votants
Inscrits	509		
Abstentions	243	47,74	
Votants	266	52,26	
Blancs ou nuls	9	1,77	3,38
Exprimés	257	50,49	96,62

Liste conduite par	Voix	%Exprimés
M. G. HASCOËT (LVEC)	35	13,62
Mme B. MALGORN (LMAJ)	64	24,90
M. J-Y. LE DRIAN (LSOC)	158	61,48

* En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des %Exprimés peut ne pas être égale à 100,00% .

SOURCE : www.interieur.gouv.fr

Nécrologie :

Théophile Jégou, maire honoraire de la commune, est décédé le 22 janvier à l'âge de 92 ans.

Lors de la constitution du « Grand Rostrenen », il devint maire durant 6 mois à la suite de Guillaume Le Caroff. Il s'était beaucoup investi lors du remembrement et s'était engagé au sein de l'association pour la restauration de la chapelle de l'Isle.

Association : Propriétaires et Chasseurs de KM



Repas des chasseurs
coté salle
et
coté cuisine



L'association des propriétaires et chasseurs de Kergrist-Moëlou évolue tout naturellement dans le cadre du code environnemental pour une gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats.

La pratique de la chasse, activité à caractère, culturel, social et économique, participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines en assurant un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Par son action de gestion et de régulation des espèces et les réalisations en faveur des biotopes, les chasseurs participent à la gestion équilibrée des écosystèmes.

Ils concourent au développement des activités économiques et écologiques dans les milieux naturels.

Mettant à profit les directives de l'environnement, la fédération des Côtes

d'Armor a élaboré un plan pour les cinq années à venir qui consiste en l'organisation de pays cynégétiques, à faciliter les regroupements des territoires de chasse, au développement de la gestion locale, à impliquer les chasseurs dans le maintien, la restauration et la réhabilitation des milieux naturels et au suivi sanitaire de la faune sauvage, à former et sensibiliser les chasseurs à la sécurité, à la prévention des accidents, au développement de la communication notamment en milieu scolaire mais aussi en direction des femmes encore peu nombreuses à la pratique de la chasse.

L'association des propriétaires et chasseurs de Kergrist-Moëlou adhérente aux projets, entend tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui par ailleurs, coïncident avec ses propres orientations.

Le Président - Maximilien Le Feur



La Redadeg : passage
sur la commune ce 15 mai
La marche était de mise ce jour...



Scène de chasse
sous la neige de
Janvier ... 2004



Association : Gymnastique féminine

Le samedi 15 mai, les bénévoles de l'Association de Gymnastique féminine ont organisé, comme chaque année depuis 6 ans, leur « Journée Rando ».

Tout avait été fait pour préparer au mieux l'ensemble des chemins (repérage, débroussaillage, nettoyage, balisage). Les marcheurs sont venus nombreux, et les 4 circuits de 5, 10, 14 et 20 km ont été très appréciés.

La réussite de cette animation qui a enregistré 180 participants permet de remettre un chèque à l'Association pour la recherche contre la Sclérose en Plaques.

De plus, cette année, alors qu'un point de ravitaillement de « La Pierre Le Bigaut » a été installé au bourg de Kergrist, il a été décidé qu'un chèque serait aussi remis à la recherche contre la Mucoviscidose.

Les organisatrices tiennent à remercier toutes les bonnes volontés, et plus particulièrement Linda et Georges Mac Gill de La Civière, ainsi que Pete et Bron Kirby qui ont fait preuve d'une ouverture et d'une gentillesse très sympathiques.



Les responsables et les bénévoles
aux inscriptions
et
au ravitaillement



Le parcours
empruntait des
chemins insolites



Association : Comité de Jumelage

Vingt-quatre bretons (de 6 à 76 ans !) sont partis une semaine en Irlande en avril dernier pour rendre visite à nos amis du jumelage Irlandais. Sept kergristoïis faisaient partie de ce voyage et ont profité d'une semaine radieuse pour découvrir les paysages et la culture irlandaise. Hébergés chez les habitants, ils ont pu réaliser des promenades, randonnées, visiter une école bilingue anglais gaélique et des monuments comme Rock Cashel. Un séjour à Dublin a permis au groupe de se rendre à la fameuse brasserie Guinness, ainsi qu'à Trinity Collège pour admirer le fameux Book of Kells (un recueil de manuscrits réalisé par des moines vers l'an 800, dans lequel les textes sont calligraphiés à la plume et décorés par de somptueuses enluminures).

Pour huit personnes, il s'agissait de leur premier voyage en Irlande. Les soirées animées de chants et de musique, leur laisseront certainement un souvenir impérissable. L'échange basé sur des

relations amicales tissées il y a 25 ans déjà entre les communes bretonnes (Kergrist-Moëlou, Pemeurit-Quintin, Trémargat et Lanrivain) et les villages irlandais (respectivement Cill an Martra, Coolea, Ballyvourney et Ballymakeera) a été comme lors de chaque voyage, très chaleureux.

A notre tour de les recevoir l'an prochain, pour répondre par un « Degemer mat » à leur « Very Welcome » (vous êtes les bienvenus).

L'association du jumelage est présidée par Nathalie Le Cam (Kergrist), la secrétaire est Annie Closier (Trémargat) et le Trésorier Jean Klein (Kergrist). Cette association ouverte à tous, acceptera toutes les bonnes volontés pour participer aux animations qu'elle organise. En février, le comité de jumelage avait programmé la pièce de théâtre « de blé noir et dardoise » à la salle des fêtes de Kergrist-Moëlou. Les prochaines activités de l'association seront diffusées comme précédemment dans la presse locale.



Jig et musique irish...



Peter Mickelborough, nouveau président du Comité des Fêtes de St-Lubin en compagnie du bureau



Association : CdF Saint-Lubin et Principe Actif

4^{ème} Rock - Moëlou

Rock-Moëlou, pour sa quatrième édition, a de nouveau proposé une soirée festive dans la commune.

Dans l'après-midi, l'amicale des vieilles bécanes de Carhaix a exposé une douzaine de vieilles machines allant de 1930 aux années soixante-dix. Ensuite, ce sont près de 70 motards qui ont rejoint Saint-Lubin pour faire une balade jusqu'à la vallée des Saints à Carnoët. Dès leur retour, les concerts se sont poursuivis toute la soirée jusqu'au milieu de la nuit, il y a eu du Rock à Kergrist-Moëlou ! Les jeunes musiciens de Brainshop ont ouvert la scène, succédés par les Pigs Love Lions. Principe actif a ensuite présenté ses compositions avant d'enflammer le champs avec les reprises de "l'homme à la moto" et "Harley Davidson". La scène de Saint-Lubin a ensuite accueilli The Foves (venus de Brest) pour un retour dans le rock des années soixante-dix sur la trace des Doors, et The Mockingbirds (de Douarnenez) ont clôturé la nuit de Rock-Moëlou par leur puissance et leur enthousiasme.

Durant toute la fête, le sculpteur Mimi Labeyrie a réalisé une œuvre devant le public. Sa statuette du motard guitariste a été gagnée par Charlotte Roy de Rostrenen.

Les bénévoles, tous vêtus de polos à l'effigie de la fête, n'ont pas chômé ! Près de 500 repas ont été servis... Les deux associations organisatrices, Principe Actif et le Comité des Fêtes de St-Lubin savent combien leur collaboration est fondamentale pour réussir cette fête. Chacun s'est encore appliqué dans la bonne humeur à être à la hauteur à tous les postes, depuis l'installation en passant par la restauration, la buvette, la sonorisation jusqu'au rangement afin que Rock-Moëlou reflète une image jeune, dynamique et festive de la commune.

Au soir de la quatrième édition, les organisateurs pouvaient savourer leur réussite et être satisfaits de cette fête maintenant installée dans le paysage culturel local et devenue l'évènement réunissant le plus important public lors d'une soirée associative sur la commune de Kergrist-Moëlou.

Ouverture de Rock-Moëlou par une jeune guitariste de Rostrenen



Calendrier des fêtes

2010

JUILLET

Samedi 10 : Fête de l'USK :
Tournoi de sixte
Repas
USK

Samedi 17 : Pardon St-Guillaume



AOÛT

Jeudi 19 : Concert chapelle de l'Isle
Dimanche 22 : Pardon de l'Isle
Amis de la chapelle



Dimanche 29 : Pardon Saint-Lubin
Comité de Saint-Lubin

SEPTEMBRE

Dimanche 26 : Bal
Club de l'amitié

OCTOBRE

Samedi 2 : Concert :
LEP de Rostrenen

Samedi 16 : Repas pour la PLB
Inter-asso

NOVEMBRE

Dimanche 28 : Bal
Club de l'amitié

DÉCEMBRE

JANVIER

Vendredi 8 : Voeux
Municipalité

Associations :
Pensez à informer la mairie
de vos manifestations si
vous voulez qu'elles appa-
raissent dans cette rubrique.
Pensez aussi à la réservation
de la salle des fêtes

Association : USK

SAISON RATEE !!

La saison 2009 - 2010 est achevée et malheureusement, ne restera pas dans les annales de l'USK.



En effet, l'année d'accession de la A en 2ème division fut très dure, en terminant seulement 11ème de son groupe avec 3 victoires, 2 matchs nuls et 17 défaites. On peut avoir quelques regrets car l'équipe avait tout de même les capacités de mieux faire. Le potentiel était là mais le début de saison fut catastrophique dû entre autre à une grosse part de malchance et beaucoup de naïveté... Néanmoins, l'équipe avait évolué et étoffé son volume de jeux par rapport aux autres années dans certains matchs mais les déconvenues furent parfois amères. Les joueurs ont fait preuve d'un grand esprit sportif, et ont gardé toujours une bonne humeur malgré la spirale des défaites.

Pour la B, la saison fut extrêmement difficile, c'est l'équipe qui a subi de plein fouet la mauvaise saison du club : le bilan est de 1 victoire, 1 match nul et 19 défaites. En effet, l'équipe fut constamment tiraillée entre la A et la C, pour combler l'absence de certains joueurs : elle n'a jamais pu construire une ossature sur des joueurs cadres comme cela avait été préconisé en début d'année. Une saison "galère" pour l'équipe, mais bravo à certains joueurs qui étaient là tous les dimanches sans baisser les bras, et qui ont su motiver les troupes pour aller jusqu'au bout.

Et l'équipe C !!! Et bien, elle finit 9ème de son groupe avec 5 victoires, 2 matchs nuls et 15 défaites. Chapeau aux joueurs qui ont fait une saison honorable, l'équipe a parfois joué ses matchs sans remplaçants et su contenir les équipes adverses. L'ambiance tout au long de la saison, fut excellente dans ce groupe qui a su montrer les plus grandes vertus de l'USK.

Sans oublier le groupement des jeunes «JSKB», dont fait partie depuis deux ans Kergrist-Moëlou, qui a fait une belle saison dans chaque catégorie, notamment le maintien en division supérieure.

Je tiens à remercier tous les dirigeants, bénévoles et supporters qui ont été infailibles tout au long de la saison !!! Je pense notamment aux différents entraîneurs, qui ont autant transpiré que les joueurs par leurs conseils, soutiens..., aux arbitres bénévoles qui ont su gérer les matchs "sans la vidéo", hehe..., et aussi l'arbitre du club qui officie chaque dimanche, afin que le club puisse recruter de nouveaux joueurs pour assurer la pérennité du club.

Merci également à toute l'équipe dirigeante de la saison passée, qui au delà de gérer administrativement, a également organisé les différentes manifestations pour pouvoir apporter tout le confort matériel et humain aux joueurs de l'USK. Et bien sûr, merci à tous les bénévoles qui chaque semaine, s'occupent de la buvette, du traçage du terrain, des repas... Un très grand merci à eux tous.

Un Grand Merci à la présidente sortante qui tout au long de ces dernières années, a apporté beaucoup de choses au club, sous toutes les formes de volontariat.

Un club de foot au delà de l'aspect sportif, est aussi une association qui dynamise la vie locale de la commune.

Christophe JEGOU



Passation de pouvoir entre
2 présidents de l'USK.

Association : Maen-Gwen



Le trio à cordes de l'Orchestre de Bretagne s'est produit dimanche 20 juin, à l'église, dans le cadre du 1^{er} Festival des Communes du Patrimoine Rural. La mairie, en partenariat avec l'École de musique et de danse du Kreiz-Breizh et l'association Maen-Gwen, avec l'aide financière de la Région, du conseil général et de la CCKB, a proposé ce concert de qualité.

La PLB : Samedi 26 juin



1



3

Sous un temps superbe le 26 juin, Kergrist-Moëlou a accueilli une nouvelle fois le passage de la cyclo : La Pierre Le Bigaut, soit près de 4 000 vélos (1 541 engagés sur la 60 km et 2 332 sur la 100 km), sur les 6 857 participants de l'épreuve.

Toutes les associations de la commune se sont associées pour le bon déroulement de la sécurité ainsi qu'au point de ravitaillement qui avait lieu au bourg et de la décoration des rues.



4



5

**VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE**

Association La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose
rue Anatole Le Braz
22160 CALLAC
Tél. : 02 96 45 83 56 - Fax : 02 96 45 83 57

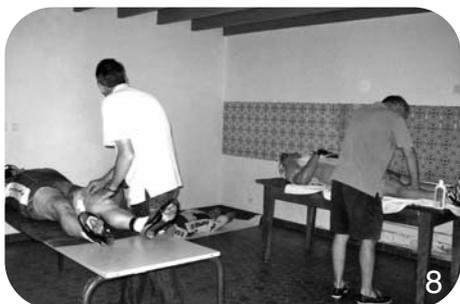


7



6

- 1 : entrée du bourg
- 2 : en tandem
- 3 : le Père Noël entretient sa ligne en été...
- 4 - 5 : ravitaillement
- 6 : tambours de l'école
- 7 : certains sont pressés d'en finir !
- 8 : les 2 kinés n'ont pas chomé !!!
- 9 : atelier réparation vélos



8



9

KERGRIST-MOËLOU

Les associations de la commune se mobiliseront encore en Octobre, en organisant un repas, ouvert à tous, au profit de la PLB.

État civil

Du 1er Janvier
au 30 Juin 2010

NAISSANCES

Youna JEGOU
1^{er} janvier 2010
7, lot^t Hélène Chevalier

Alexis MAUFFRAY
19 janvier 2010
Kervenez An Argoat

Noa DIJOUX
1^{er} avril 2010
8, lot^t Hélène Chevalier

Morgane GESTIN
20 juin 2010
Toulazen

MARIAGES

DÉCÈS

Théophile JEGOU
22 janvier 2010
Noguellou
92 ans

Virginie LE LAY
14 mars 2010
9, rue de l'Argoat
88 ans

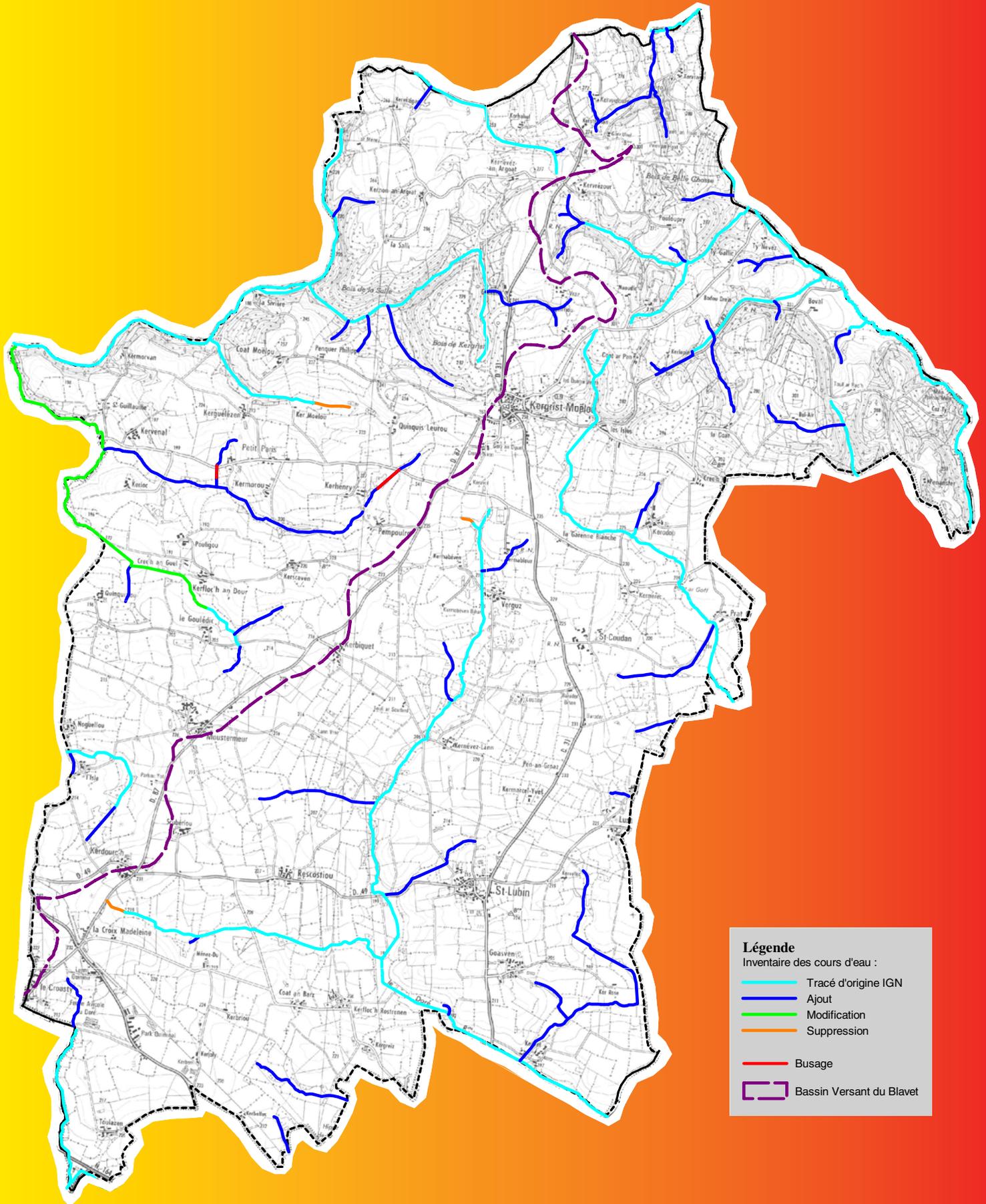
Marie-Christine MADIC
3 avril 2010
Ty Ru
46 ans

Raymonde LE MOAL
11 mai 2010
4, rue de l'église
84 ans

Michel LE GUILLOU
4 Juin 2010
Kerbiquet
52 ans

Roger SAVIDAN
26 juin 2010
Kerguiffiou Vihan
72 ans

Inventaire des cours d'eau de la commune de Kergrist-Moëlou



Légende
Inventaire des cours d'eau :

- Tracé d'origine IGN
- Ajout
- Modification
- Suppression
- Busage
- Bassin Versant du Blavet